Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 3 (1903)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Table des matières du tome III du Bulletin des lois.

(Année 1903.)

	Pages
I. Lois et ordonnances cantonales 1	-64
II. Lois et ordonnances fédérales, appendice 1-	-209
I. Lois et ordonnances cantonales	•
Circulaire du Conseil-executif à la Chambre	
d'accusation, aux magistrats du ministère	
public, ainsi qu'aux juges d'instruction et	
aux préfets, concernant le traité d'extradition	
avec l'Italie, 23 février 1903	1
Décret complétant le décret du 17 décembre 1889	
relatif à l'organisation de l'administration des	
finances, 25 février 1903	2
Décret concernant les subsides alloués aux hôpitaux	
des communes et des districts sur le fonds	
de secours pour les hôpitaux et les établisse-	
ments de charité, 25 février 1903	3
	J
Décret concernant la création d'une deuxième place	
de secrétaire de la Direction de l'assistance	_
publique, 26 février 1903	5

Décret concernant la protection et la tutelle des enfants qui ne figurent plus sur l'état des assistés par suite de leur sortie de l'école,	Pages
26 février 1903	6
Avis du Conseil-exécutif concernant les formalités à remplir pour se faire radier des listes de recrutement en Italie, 4 mars 1903	11
Arrêté portant modification du règlement du 14 juin 1901 concernant l'administration des cliniques de la faculté de médecine vétérinaire, 13 mai 1903	13
Loi sur l'assurance du bétail, 17 mai 1903	14
Arrêté du Conseil-exécutif concernant les installations qui servent à la production ou à l'utilisation des forces électriques, 13 juin 1903	23
Règlement pour les examens des aspirants au diplôme de professeur, 5 août 1903	24
Ordonnance concernant l'abornement des biensfonds, 12 août 1903	41
Arrêté du Conseil-exécutif concernant la convention avec l'Empire allemand relative à l'extradition, 2 septembre 1903	47
Ordonnance concernant la vente et la conservation des médicaments et des poisons, 6 octobre 1903	49
Décret conférant la qualité de personne morale à la Caisse centrale des pauvres du district de	•
Courtelary, 7 octobre 1903	52
l'orphelinat du district de Courtelary, 7 octobre 1903	53
Loi sur la taxe des chiens, 25 octobre 1903	54

Ordonnance du Conseil-exécutif concernant l'ex-	Pages
ploitation industrielle des beautés de la	
nature, 2 novembre 1903	56
Règlement concernant les attributions des fonction- naires chargés de l'administration de la justice dans le district de Berne, 7 novembre 1903	57
Arrêté portant interprétation authentique de l'art. 34	
de la loi du 3 septembre 1868 sur l'expro- priation et la restriction des droits de propriété	
immobilière, 24 novembre 1903	61
Décret concernant la participation de l'Etat à l'alimentation de la caisse d'assurance des	
instituteurs bernois, 30 décembre 1903	62
II. Lois et ordonnances fédérales	
11. Lois et ordonnances federales	•
Lois et ordonnances fédérales Appe	ndice
Sommaire et table alphabétique des matières 211-	-224

Table alphabétique des matières du tome III du Bulletin des lois.

(Année 1903.)

Lois et ordonnances cantonales.

A.

	Pages
Abornement des biens-fonds. Ordonnance concer-	rages
nant l'—	41
Administration des finances. V. Finances.	
Allemagne. V. Extradition.	
Aspirants au diplôme de professeur. Règlement	
pour les examens des —	24
Assistance publique. V. Direction de l'assistance	
publique et Protection et tutelle des enfants.	
Assurance du bétail. Loi sur l'—	14
B.	
Beautés de la nature. Ordonnance du Conseil-	o s.
exécutif concernant l'exploitation industrielle	190
$\mathrm{des} \ - \ \cdot \ \cdot$	56

Berne. Règlement concernant les attributions des	Pages
fonctionnaires chargés de l'administration de	
la justice dans le district de —	57
Bétail. V. Assurance du bétail.	
Biens-fonds. V. Abornement des biens-fonds.	
C.	
Caisse centrale des pauvres du district de	
Courtelary. V. Courtelary.	8
Caisse d'assurance des instituteurs bernois. Décret	
concernant la participation de l'Etat à l'alimen-	
tation de la —	62
Chiens. V. Taxe des chiens.	
Cliniques de la faculté de médecine vétérinaire.	
V. Faculté de médecine vétérinaire.	
Courtelary. Décret conférant la qualité de personne	
morale à la Caisse centrale des pauvres du	
district de —	52
 Décret conférant la qualité de personne morale 	
à l'orphelinat du district de —	. 53
D.	
Diplôme de professeur. V. Aspirants au diplôme	
de professeur.	
Direction de l'assistance publique. Décret concer-	
nant la création d'une deuxième place de	
secrétaire de la —	5
E.	
Empire allemand. V. Extradition.	
Enfants qui ne figurent plus sur l'état des	
assistés par suite de leur sortie de l'école.	
V. Protection et la tutelle des enfants.	

Etablissements de charité. V. Hôpitaux des com-	Pages
munes et des districts.	
Examens. V. Aspirants au diplôme de professeur.	
Exploitation industrielle des beautés de la nature. V. Beautés de la nature.	
Expropriation. Arrêté portant interprétation authentique de l'art. 34 de la loi du 3 septembre 1868 sur l'— et la restriction des droits de propriété immobilière	61
Extradition. Circulaire du Conseil-exécutif à la Chambre d'accusation, aux magistrats du ministère public, ainsi qu'aux juges d'instruction et aux préfets, concernant le traité d'— avec	
l'Italie	1
Arrêté du Conseil-exécutif concernant la convention avec l'Empire allemand relative à l'—	47
F.	
Faculté de médecine vétérinaire. Arrêté portant modification du règlement du 14 juin 1901 concernant l'administration des cliniques de la —	13
Finances. Décret complétant le décret du 17 décembre 1889 relatif à l'organisation de l'administration des —	2
Fonctionnaires judiciaires. V. Berne.	_
* ***	
Forces électriques. Arrêté du Conseil-exécutif concernant les installations qui servent à la	
production ou à l'utilisation des —	23

н.	_
Hôpitaux. V. Hôpitaux des communes et des districts.	Pages
Hopitaux des communes et des districts. Décret concernant les subsides alloués aux — sur le fonds de secours pour les hôpitaux et les établissements de charité	3
I.	
Installations qui servent à la production ou à l'utilisation des forces électriques. V. Forces électriques.	
Instituteurs. V. Caisse d'assurance des instituteurs bernois.	
Italie. Avis du Conseil-exécutif concernant les formalités à remplir pour se faire radier des listes de recrutement en —	11
V. Extradition.	
Listes de recrutement. V. Italie.	
M.	
Médicaments et poisons. Ordonnance concernant la vente des —	49
Ο.	
$Or phelinatdudistrictdeCourtelary. {\bf V.} Courtelary.$	
P.	
Poisons. V. Médicaments et poisons.	
Protection et tutelle des enfants. Décret concernant la — qui ne figurent plus sur l'état des assistés	e
par suite de leur sortie de l'école	6

	_			
•		٦	٠	
-	2			
		7		_

	Pages
Secrétaire de la Direction de l'assistance publique.	
V. Direction de l'assistance publique.	
v. Direction de l'assistance paolique.	

T.

V.

Vente et conservation des médicaments et poisons. V. Médicaments et poisons.